



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSEARRONDISSEMENT
DE BASTIA

CANTON DE BORGGO

COMMUNE DE BORGGO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du jeudi 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un
et le quinze avril

à dix huit heures le Conseil Municipal de la Commune de BORGGO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

PRESENTS : 21

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, DOMINICI Jean-Baptiste PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, OLIVA Joseph, AMBROSI Chantale Jeanne, NATALI Pierre, MATTEI Thomas, SANTINI Gilda, CHOIX Sabine, BARTOLOTTI Jean Claude, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, CASIMIRI Frédéric, PASQUALINI Alain, PASQUINI Joseph, RUTALI Marie Rose, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia, MILANI Paul.

POUVOIRS : 5

BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane a donné pouvoir à NERI Angèle, SIMON Marie-Anne a donné pouvoir à SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, VINCIGUERRA Eugène a donné pouvoir à PASQUALINI Alain, APICELLA Lucie a donné pouvoir à DOMINICI Jean-Baptiste, SANTELLI Murielle a donné pouvoir à José OLIVA

ABSENTS : 3

BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, SAMPIERI Alexandra,

Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de convocation :

8 avril 2021

Objet de la délibération :

Désignation des membres de
la commission municipale
Incivisme et Environnement

Le Maire





Mairie de Borgo
Département de la Haute-Corse

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION MUNICIPALE
INCIVISME ET ENVIRONNEMENT**

Madame le Maire expose au conseil municipal que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil de créer en leur sein des commissions composées de conseillers municipaux et de personnes ayant une compétence reconnue dans ce domaine.

La commission INCIVISME ET ENVIRONNEMENT comprend le Maire, président de droit, ou son représentant et des membres du conseil municipal élus en son sein.

Madame le Maire invite le Conseil municipal à procéder à cette élection à bulletin secret.

Ont fait acte de candidature :

CANDIDATS

- CASIMIRI Frédéric
- MATTEI Thomas
- MILANI Paul
- MILLIEX Didier
- SATINACCI épouse GALEAZZI Marie-Catherine

Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Sont élus membres de la commission SPORT :

ELUS

- CASIMIRI Frédéric
- MATTEI Thomas
- MILANI Paul
- MILLIEX Didier
- SATINACCI épouse GALEAZZI Marie-Catherine

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés